

RENCONTRES ET ÉCHOUAGES

Animaux morts :

- ⊖ En cas d'échouage ou de rencontre en mer d'un cadavre de phoque ou de cétacé, *ne pas s'approcher, ne pas toucher* l'animal (risques de transmission de maladies). Tenez votre chien en laisse.
- ✓ Prévenir les autorités et Pélagis, coordinateur du RNE (Réseau National Échouages), ainsi que l'association AL LARK (en baie du Mont-Saint-Michel et sur la Côte d'Émeraude).

Cétacés vivants échoués :

- ✓ Prévenir *en toute urgence* les autorités et Pélagis. Sur la Côte d'Émeraude et dans la baie du Mont-Saint-Michel, prévenez aussi l'association AL LARK.
- ⊖ Ne tentez *en aucun cas de toucher ou manipuler* l'animal sans la demande d'un membre du Réseau National Échouages. Un diagnostic est nécessaire avant toute intervention. Vous risquez de blesser l'animal et également de vous mettre en danger.
- ⊖ Tenez votre chien en laisse et restez à *grande distance* avec lui, pour éviter tout stress supplémentaire à l'animal.

Phoques : il est normal qu'un phoque se repose sur le rivage (20 % de son temps).

- ✓ Prévenir les autorités et Pélagis. Dans la baie du Mont-Saint-Michel et sur la côte d'Émeraude, prévenez aussi l'association AL LARK.
- ✓ Gardez vos distances (au moins 300 m) pour sa tranquillité et votre sécurité (risques de morsures et de transmission de maladies). *Éloignez largement* votre chien.
- ⊖ Ne surtout pas l'arroser ni le remettre à l'eau.
- ⊖ Ne pas s'interposer entre la mer et lui.
- ✓ Il doit pouvoir repartir facilement dans l'eau quand il s'est reposé.
- ✓ En cas de doute sur la santé d'un phoque échoué (très jeune individu, maigreur supposée, animal se déplaçant mal, blessure visible...), appelez Pélagis et l'association AL LARK (en baie du Mont-Saint-Michel et sur la Côte d'Émeraude).

Pour prévenir PÉLAGIS qui coordonne le Réseau National Échouages : **05 46 44 99 10**
AL LARK, membre actif du RNE : **06 78 71 41 09**



Réseau National Échouages

Le RNE, coordonné par l'observatoire Pélagis, est le plus ancien réseau français de sciences participatives. Créé en 1970, il couvre l'ensemble du littoral français ainsi que les collectivités d'outre-mer. Il est composé de plus d'une centaine d'organismes et de près de 500 correspondants qui interviennent chaque année sur plus d'un millier d'échouages. Les interventions et la collecte de données sont assurées en suivant les protocoles du RNE par des correspondants formés, mandatés et en relation avec le coordinateur scientifique du réseau. Le RNE a permis la constitution de la plus importante série historique concernant les mammifères marins en France. Tous les ans, le RNE publie un rapport des suivis des échouages.

www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/echouages/reseau-national-echouage

VOS OBSERVATIONS NOUS INTÉRESSENT !

Transmettre toute observation de mammifères marins sur le littoral français est une action précieuse pour la communauté scientifique. Elles nous permettent de compléter des bases de données sur les cétacés et les phoques qui transitent ou vivent dans nos eaux.

Si chaque citoyen du littoral devient un observateur, nos connaissances s'approfondiront et permettront de mieux protéger ces espèces et leur écosystème à l'équilibre fragile. L'application gratuite ObsenMer permet de signaler vos observations depuis le littoral ou en mer en quelques clics.

www.obsenmer.org



Téléchargez l'application en scannant avec votre appareil photo le QR code correspondant à votre smartphone (iPhone ou Android) :



QUI SOMMES-NOUS ?

AL LARK est une association reconnue d'intérêt général qui contribue, depuis 20 ans, à défendre et protéger le vivant sur le littoral de Bretagne Nord, grâce à des actions de sensibilisation, de pédagogie et de recherche scientifique sur les mammifères marins, notamment les Grands Dauphins et les Dauphins de Risso.



www.al-lark.org
06 78 71 41 09



Toutes les infos sur Al Lark en scannant ce QR Code.



Merci à Harmonie Mutuelle, dont le soutien fidèle a notamment permis de réaliser ce document.



MAMMIFÈRES MARINS

Comment les observer sans les déranger ?

Comment contribuer à leur préservation ?



Une rencontre est vraiment respectueuse quand ils choisissent de venir vers vous !

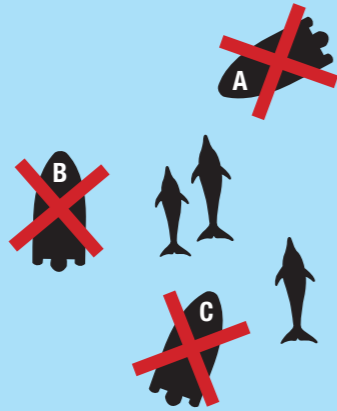
TOUTES LES ESPÈCES DE MAMMIFÈRES MARINS SONT PROTÉGÉES !

La poursuite et le harcèlement des mammifères marins dans le milieu naturel sont punis par la loi.

Dans les AMP (Aires Marines Protégées), l'approche intentionnelle à moins de 100 m de ces animaux est interdite.

Les AMP concernent une très grande partie des côtes bretonnes : sites Natura 2000, zones du patrimoine mondial Unesco (baie du Mont-Saint-Michel), domaines maritimes du Conservatoire du Littoral (îles Chausey par exemple), parcs naturels marins, réserves marines... (article L.334-1 du Code de l'Environnement).

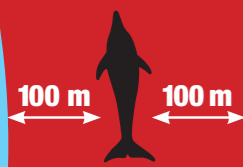
- ⊖ Ne vous dirigez pas vers eux (A, C)
- ⊖ Ne leur coupez pas la route (A)
- ⊖ Ne les suivez pas (C)
- ⊖ Ne divisez pas le groupe (C)
- ⊖ Ne les bloquez pas vers le rivage (B)
- ⊖ Ne les coincez pas entre plusieurs bateaux, restez du même côté ou mieux, attendez que l'autre bateau s'en aille.



Soyez attentifs-ves à leur comportement : fuite, accélération, changement de direction et frappe de la surface avec leur nageoire caudale (queue) sont des **signes de dérangement** et nécessitent de **cesser** votre observation.

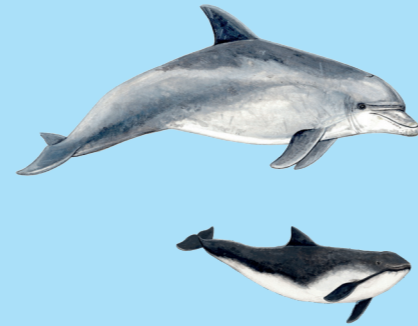
- ✓ 5 nœuds maximum,
- ✓ Toujours plus de 100 m de distance, parallèlement au groupe,
- ✓ Gardez un cap et une vitesse constants,
- ✓ Restez du côté du rivage si vous êtes proche de la côte,
- ✓ Un seul bateau à la fois,
- ✓ Coupez moteur et sondeur dès que possible.

Zone interdite



Zone interdite

Fréquemment observés dans le golfe normand-breton :



Les Cétacés

Grand Dauphin

Rostre (bec) court et épais. Coloration grise homogène s'éclaircissant vers le ventre blanc. 2 à 3,5 m – 150 à 400 kg

Marsouin commun

Tête arrondie sans rostre. Petit aileron triangulaire. Dos sombre, ventre clair. 1,20 à 1,70 m – 40 à 70 kg

De passage, plus rarement observés en Côte d'Émeraude et baie du Mont-Saint-Michel :

Dauphin commun

Rostre fin et allongé. Présence d'un V sous l'aileron. Sablier sur le flanc, dont la partie principale, à l'avant, est de couleur chamois. 1,50 à 2,50 m – 80 à 150 kg

Orque

Dauphin massif, sans rostre. Aileron triangulaire très haut, nageoires pectorales arrondies. Corps noir, ventre blanc, tâche oculaire blanche et selle grisâtre derrière l'aileron. 5,50 à 8,50 m – 3 à 7 tonnes

Baleine à bosse

Dos noir, ventre blanc. Petite nageoire dorsale, très longues nageoires pectorales. Souffle en forme de ballon. 13 à 16 m – 30 tonnes

Rorqual commun

Corps élancé et fuselé. Coloration gris foncé, ventre blanc. Mâchoire inférieure asymétrique : claire à droite et sombre à gauche. 18 à 20 m – 40 à 60 tonnes

Petit Rorqual

Corps élancé, tête effilée. Coloration sombre avec des variations plus pâles. Tâche blanche très distincte sur les nageoires pectorales. 7 à 10 m – 5 à 10 tonnes

Illustrations Chloé Izoard

Tous les animaux ne sont pas représentés à la même échelle.

De juin à août :



Dauphin de Risso

Tête proéminente, arrondie et sans rostre. Aileron en forme de faux, deux fois plus haut que large. Coloration grise, striée de cicatrices blanches plus nombreuses avec l'âge. 2 à 4 m – 200 à 500 kg

Les Pinnipèdes

Phoque gris

Crâne droit (profil en tête de cheval). Narines parallèles. 1,60 à 3 m – 130 à 300 kg

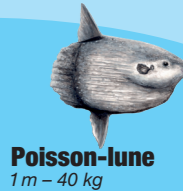


Phoque veau-marin

Crâne avec décroché (profil en tête de chien). Narines formant un V. 1,30 à 2 m – 80 à 120 kg



Tous les animaux observés en surface ne sont pas forcément des mammifères marins...



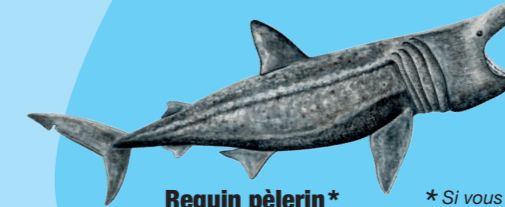
Poisson-lune
1 m – 40 kg



Tortue luth
1,80 m – 400 kg



Thon rouge
2 m – 300 kg



Requin pèlerin*
10 m – 5 tonnes



Requin-taube*
2,50 m – 130 kg

* Si vous observez des requins, merci de prévenir l'APECS (Association Pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens) au 06 77 59 69 83 ou par mail : asso@asso-apecs.org